

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

ÉTAPE 3

LA PERSONNE RÉSIDENTE EST :

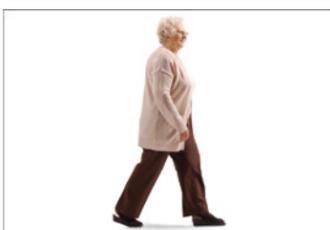
PICTOGRAMME :

LE MEMBRE DU PERSONNEL DOIT :

CAPABLE

- D'empoigner quelque chose fermement à une ou à deux mains
- De s'asseoir par lui-même pendant plus de 20 secondes
- De porter du poids sur ses deux jambes, de manière constante et pour des périodes prolongées
- De traîner les pieds/marcher

Mobilité indépendante



- Avoir des dispositifs d'assistance à la mobilité prêts à être utilisés (p. ex., déambulateur).
- Offrir une assistance momentanée à main ouverte pour entreprendre la marche autonome (p. ex., Parkinson).

CAPABLE

- De suivre des directives à la demande et coopératif
- D'empoigner quelque chose fermement à une ou à deux mains
- De s'asseoir par lui-même ou avec une assistance minimale pendant 20 secondes
- De porter du poids sur ses deux jambes, mais pas de manière constante et pour des périodes prolongées
- De traîner les pieds/marcher

Mobilité assistée



- Donner des directives verbales
- Un déambulateur SteadyMate est requise.

CAPABLE

- De suivre des directives et coopératif
- D'empoigner quelque chose fermement à au moins une main
- S'asseoir en toute autonomie
- De porter du poids sur au moins une jambe
- Se mettre en position debout

Barre d'appui



Aide assis-debout



- Utilisé pour l'auto-pivot vers la chaise/le déambulateur/la toilette
- Le résident peut être indépendant ou avoir besoin de personnel pour se tenir prêt/aider avec une aide à la mobilité (fauteuil roulant/marcheur/aide assis-debout).

* L'aide assis-debout peut être utilisée par un seul soignant contrairement au verticalisateur qui nécessite deux soignants.

CAPABLE

- De suivre des directives et coopérative
- D'empoigner quelque chose fermement à au moins une main
- De s'asseoir par lui-même pendant 20 secondes
- De porter du poids sur au moins une jambe

Verticalisateur



- Avoir **deux** personnes présentes pour une opération de levage.
- Sélectionnez l'option et la taille de toile appropriées.
- Fournir des instructions claires à la personne résidente tout au long de la procédure.

* Utilisé lorsque la force est nécessaire pour mettre le résident en position debout

INCAPABLE

- De s'asseoir par lui-même pendant 20 secondes
- De porter du poids sur au moins une jambe

*Remarque : toute personne imprévisible sur le plan physique ou non coopérative.

Lève-personne mécanique



- Avoir deux personnes présentes pour une opération de levage.
- Sélectionnez l'option et la taille de toile appropriées.
- Fournir des instructions claires à la personne résidente tout au long de la procédure.

La toile doit demeurer sous la personne résidente, à moins d'une indication contraire dans le plan de soins.

INCAPABLE

- De se retourner, de bouger ou de se repositionner dans le lit

Système de draps de repositionnement

Retourner/mettre sur le côté



Remonter vers la tête du lit



- Avoir un ou deux membres du personnel présents du même côté du lit, selon le poids du résident.
- Saisir le drap en tournant le résident.

Le toile/le drap tournant doit être utilisé pour les résidents bariatriques pesant 250 lb. et plus.

- Deux membres du personnel positionnés en position de marche près des hanches du résident.
- Saisir le drap au niveau des hanches lors du déplacement.

Le toile/le drap tournant doit être utilisé pour les résidents bariatriques pesant 250 lb. et plus.

INCAPABLE

- Se tenir et se maintenir sur le côté

Cale de positionnement



- Avoir deux membres du personnel présents du même côté du lit pour positionner le résident sur le côté.
- Un membre du personnel tient le drap en place tandis que le deuxième membre du personnel place une cale le long du dos du résident (zone des hanches pour les soins du haut du dos, zone des épaules pour les soins du bas/péri-soins).